



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82319>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-82319**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : EPT Plaine Commune

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE TERRITORIAL POUR LA DIRECTION TERRITORIALE EST À LA COURNEUVE / AUBERVILLIERS (93)

**Description** : La consultation concerne un concours restreint d'architecture, sous anonymat, niveau Esquisse, pour l'attribution du marché de Maîtrise d'Œuvre visant : La construction d'un centre technique territorial pour la direction territorial Est à La Courneuve / Aubervilliers (Seine-Saint-Denis 93). Le Maître d'Ouvrage entend attribuer un marché de Maîtrise d'Œuvre au lauréat du concours. Le concours se déroule en 2 phases : -1ère phase : sélection de candidats. -2ème phase : sélection du lauréat. L'opération consiste en la construction d'un centre technique territorial pour la direction territorial Est de Plaine Commune, en vue de regrouper en un site unique, les bureaux de direction, des lieux de prises de poste de différentes équipes, un garage d'entretien, ainsi que des espaces de stockages et de stationnement, actuellement répartis sur 8 sites sur les communes de La Courneuve et d'Aubervilliers. Le terrain d'assiette - constitué des 5 parcelles AJ140, AJ141, C48, C51 et D174 - totalisant une surface de 8 365 m<sup>2</sup>, est situé à l'angle des rues de Genève (côté est), rue de Valmy (côté sud) qui comporte des arbres d'alignement, et est bordé par l'autoroute A86 (côté nord) qui comporte un mur anti-bruit d'environ 12m de hauteur. Le terrain d'assiette est situé à l'articulation entre le quartier de Crèvecœur à La Courneuve et le quartier du Marcreux à Aubervilliers composé de locaux d'activités commerciales, artisanales et de stockage, ainsi que des bâtiments de logements collectif. Le site a accueilli une usine Viandox de la société alimentaire Liebig, restée en activité jusqu'au début des années 1970, époque de démolition de l'ensemble des locaux en vue de la construction de l'autoroute A86 entre le secteur de carrefour Pleyel à Saint-Denis et l'autoroute A1 à La Courneuve. Lors de la construction de l'autoroute A86 dans les années 1980 et début 1990, l'Etat n'avait pas prévu d'aménagement particulier pour les franges situées de part et d'autre de

L'autoroute A86, créant à certains endroits des « délaissés de voirie ». Ces parcelles ont été remembrées. Sur la parcelle D174 a été aménagé un bassin de rétention à ciel ouvert, non étanche et enherbé pour les besoins de la Direction Interdépartementale des Routes Ile de France (DIRIF) gestionnaire de l'autoroute A86. Son usage sera à reconstituer. L'EPT Plaine Commune a acquis ces différentes parcelles en vue de créer un nouveau centre technique territorial. L'un des enjeux architecturaux est d'affirmer la présence du centre technique territorial Est, tout en s'intégrant parfaitement dans le tissu urbain environnant. Ce projet concourra à valoriser l'image du quartier et de l'EPT Plaine Commune, en tenant qualitativement l'angle des rues de Genève et de Valmy, et en limitant le plus possible son caractère logistique. La forme retenue pour l'exécution du contrat est un marché unique de maîtrise d'œuvre avec le lauréat du concours. Il est constitué par la mission de base au sens de l'article R2431-4 du code de la commande publique : ESQ, APS, APD, PRO, DCE, ACT, VISA, DET, AOR, GPA. Il sera accompagné des missions complémentaires suivantes : -Etudes thermiques RE2020 -Etudes acoustiques -Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie - SSI -Synthèse - Signalétique -Qualité Environnementale du Bâtiment - QEB Les candidats réuniront les métiers et compétences suivants (capacité minimale requise) : - Au moins un architecte, ce dernier devant justifier d'opération de constructions réalisées pour un programme similaire de centre technique territorial ou municipal ; - Un ou plusieurs bureaux d'études spécialisées dans les domaines suivants : -Structure ; -Fluides ; -Energie ; -Thermique ; -Economie circulaire, réemploi ; -VRD -Aménagements paysagers. - Un économiste de la construction ; - Un spécialiste en acoustique ; - Un spécialiste Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) ; - Un spécialiste en signalétique ; - Un spécialiste en Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB), ou compétence à justifier au niveau d'un des membres du groupement. (mission complémentaire) ; - Un Bureau d'Etudes TCE spécialiste en Synthèse (mission complémentaire) ; - Un spécialiste en Système de Sécurité Incendie (SSI) (mission complémentaire) ; - Un spécialiste en co-construction avec les services utilisateurs / maîtrise d'usages (MU) (mission complémentaire) ; Le montant prévisionnel des travaux alloué par le maître d'ouvrage est de 24 465 000 € HT

**Identifiant de la procédure :** e821f3c4-ae6d-45f8-87c4-9a284a9a7698

**Type de procédure :** Autre procédure en plusieurs étapes

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le Maître d'Ouvrage entend attribuer un marché de Maîtrise d'Œuvre au lauréat du concours. Le concours se déroule en 2 phases : -1ère phase : sélection de candidats. -2ème phase : sélection du lauréat. À l'issue de la phase d'examen des candidatures, 4 (QUATRE) concurrents au maximum seront sélectionnés pour remettre un dossier de projet. La liste des candidats admis à concourir est arrêtée, après avis du Jury, par le Maître d'Ouvrage. Les candidats admis à concourir bénéficieront d'une prime de 75 000 euros HT maximum. Celle-ci constituera un acompte sur honoraire pour l'attributaire du marché de services faisant suite au concours. Un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence sera conclu avec le lauréat du concours conformément aux articles R2122-6 et R2172-2 du Code de la Commande Publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE TERRITORIAL POUR LA DIRECTION TERRITORIALE EST À LA COURNEUVE / AUBERVILLIERS (93)

**Description :** La consultation concerne un concours restreint d'architecture, sous anonymat, niveau Esquisse, pour l'attribution du marché de Maîtrise d'Œuvre visant : La construction d'un centre technique territorial pour la direction territorial Est à La Courneuve / Aubervilliers (Seine-Saint-Denis 93).

**Identifiant interne :** RC-12072024

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Les critères de sélection sont définis dans le règlement de concours

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 18/09/2024 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** EPT Plaine Commune

**Numéro d'enregistrement :** 20005786700018

**Adresse postale** : 21 avenue Jules Rimet

**Ville** : Saint denis

**Code postal** : 93210

**Pays** : France

**Adresse électronique** : renaud.coq@plainecommune.fr

**Téléphone** : +33 1935555

**Profil de l'acheteur** : <https://www.maximilien.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Adresse postale** : 7 rue Catherine Puig

**Ville** : Montreuil

**Code postal** : 93100

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : +33 149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 4a63b50d-1c9b-4d42-882c-ee6dc43fb1c1 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 12/07/2024 à 11:25

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 12/07/2024